

TARIF GENERAL TTC en €

France 2012 (1)

			BASSE SAISON						INTER SAISON				SAISON		
			p*		A		B		C		D		E		F
			avant le 01/04/12 et après le 06/10/12		31/03/12->27/04/12 et 22/09/12->05/10/12		28/04/12->11/05/12 et 08/09/2012->21/09/2012		12/05/12->01/06/12 et 01/09/2012->07/09/2012		02/06/12->29/06/12 et 25/08/12->31/08/12		30/06/12->13/07/12 et 18/08/12->24/08/12		du 14/07/12 au 17/08/12
Bateaux	Catégorie	Caution	Semaine	WE / MS	Semaine	WE / MS	Semaine	WE / MS	Semaine	WE / MS	Semaine	WE / MS	Semaine	Semaine	
Budget	Fred 700	1	550	408	298	497	337	562	381	636	416	693	489	766	815
	Riviera 750	1	550	448	328	546	371	618	419	698	456	761	537	841	895
	Espade 930	2	550	495	362	604	410	683	463	772	505	842	594	931	990
	Renaud 8000	2	550	548	401	668	453	756	512	854	558	931	657	1029	1095
	Espade 850 Fly	2	550	598	437	729	495	825	559	932	609	1016	717	1123	1195
	Eau-Claire 930	2	550	635	465	775	526	876	594	991	648	1080	762	1194	1270
	Pénichette 935	2	550	648	474	790	536	894	606	1010	660	1101	777	1217	1295
	Eau-Claire 930 Fly	2	550	683	500	833	565	942	639	1065	696	1160	819	1283	1365
	Riviera 920	3	650	698	511	851	578	963	653	1088	711	1186	837	1311	1395
	Pénichette 1107	3	650	810	593	988	671	1118	758	1264	826	1377	972	1523	1620
	Eau-Claire 1130	3	650	825	604	1007	683	1139	772	1287	842	1403	990	1551	1650
	Riviera 1130	4	650	875	641	1068	725	1208	819	1365	893	1488	1050	1645	1750
Classic	Triton 860	2	550	729	501	835	564	941	636	1060	692	1153	825	1259	1325
	Triton 860 Fly	2	550	789	542	904	611	1019	689	1148	749	1248	931	1363	1435
	Triton 1050	3	650	875	601	1002	677	1129	763	1272	830	1383	1011	1511	1590
	Nicol's 900	3	650	960	660	1099	743	1239	838	1396	911	1518	1111	1658	1745
	Espade Concept Fly	3	650	1042	716	1194	807	1345	910	1516	989	1649	1211	1800	1895
	Nicol's 1000	4	800	1089	748	1247	843	1406	950	1584	1034	1723	1311	1881	1980
	Linssen Vlet 1030	3	650	1111	764	1273	861	1434	970	1616	1054	1757	1341	1919	2020
	Linssen Yatch 36	3	650	1144	786	1310	886	1477	998	1664	1086	1810	1411	1976	2080
	Tarpon 32	3	650	1205	828	1380	933	1555	1051	1752	1143	1905	1511	2081	2190
	Haines 34	3	650	1232	847	1411	954	1590	1075	1792	1169	1949	1541	2128	2240
	Nicol's 1160	4	800	1260	866	1443	976	1626	1099	1832	1195	1992	1611	2176	2290
	Pénichette 1020 FB	4	800	1315	903	1506	1018	1697	1147	1912	1248	2079	1661	2271	2390
	Nicol's 1100	4	800	1331	915	1525	1031	1718	1162	1936	1263	2105	1681	2299	2420
	Tarpon 37	4	800	1334	917	1528	1033	1722	1164	1940	1266	2110	1681	2304	2425
	Nicol's 1170	5	800	1386	953	1588	1074	1789	1210	2016	1315	2192	1731	2394	2520
	Tarpon 37 N	4	800	1482	1019	1698	1148	1913	1294	2156	1407	2345	1781	2560	2695
	Nicol's 1300	5	800	1502	1032	1720	1163	1938	1310	2184	1425	2375	1801	2594	2730
	Pénichette 1160 FB	4	800	1502	1032	1720	1163	1938	1310	2184	1425	2375	1801	2594	2730
	Tarpon 42	5	800	1540	1058	1764	1193	1988	1344	2240	1462	2436	1841	2660	2800
	Haines 40	4	800	1562	1074	1789	1210	2016	1363	2272	1482	2471	1861	2698	2840
	Tarpon 42 a	5	800	1609	1106	1843	1246	2077	1404	2340	1527	2545	1901	2779	2925
	Nicol's 1310	5	800	1642	1128	1881	1272	2119	1433	2388	1558	2597	1921	2836	2985
	Tarpon 42 N	5	800	1848	1270	2117	1431	2386	1613	2688	1754	2923	2021	3192	3360
	Pénichette 1400 FB	5	800	1925	1323	2205	1491	2485	1680	2800	1827	3045	2101	3325	3500
Premium	Tarpon 37 Duo Prestige	4	800	1621	1090	1817	1224	2040	1375	2292	1493	2488	1941	2683	2795
	Tarpon 42 Trio Prestige	5	800	2018	1357	2262	1524	2540	1712	2854	1858	3097	2241	3341	3480
	Tarpon 49 Quattro Prestige	6	1000	2430		2724		3059		3436		3729		4022	4190
Handy	Triton 1060 Handy	3	650	845	619	1031	700	1166	677	1128	862	1437	1014	1589	1690
	Espade 1230 Handy	3	650	948	694	1156	785	1308	887	1478	966	1611	1137	1781	1895

(1) Bases de : Agde, Cahors, Carcassonne, Carnon, Chatillon en Bazois, Digoïn, Dinant, Homps, Luzech, Hochfelden, Louhans, Pont à Bar, Pontailleur sur Saône, Redon, Coulongs sur Yonne
 Bases de : Angouleme, Damazan, Daon, Penne d'Agenais : Remise 5%
 * Bases de Luzech, Cahors, en période P, les tarifs appliqués sont ceux de la période A
 (1) Tarifs édités au 01/11/2011 sur la base du taux de TVA français de 19,60 % qui peut être sujet à variation

En cas de chevauchement de 2 périodes tarifaires, le prix sera calculé au prorata temporis du prix par jour de chaque période.

Tarif TTC en €

Belgique EEKLO

			BASSE SAISON		INTER SAISON		SAISON	
			31/03/12->10/05/12		11/05/12->05/07/12		06/07/12 -> 23/08/12	
			14/09/12->15/10/12		24/08/12->13/09/12			
Bateaux	Catégorie	Caution	WE / MS	Semaine	WE / MS	Semaine	WE / MS	Semaine
Tarpon 32	3	650	834	1390	996	1660	1197	1995
Tarpon 37 N	4	800	1068	1780	1257	2095	1494	2490
Tarpon 42 N	5	800	1302	2170	1554	2590	1788	2980
Tarpon 37 Duo Prestige	4	800	1014	1690	1206	2010	1428	2380

REMISES (toutes les remises sont cumulables avec un maximum de 15%)

Ces remises ne sont valables que pour une location d'une semaine minimum (hors période P), excepté pour la remise couple (sauf Redon, semaine uniquement)

Type Remise	% remise	Remarques
Remise Couple	10	Pour un bateau occupé par 2 personnes sur les modèles suivants : Renaud 8000 (excepté Cahors), Pénichette 935, Eau-Claire 930, Eau-Claire 930 Fly, Espade 850 (excepté Cahors), Espade 850 Fly, Triton 860 et Triton 860 Fly.
Remise Famille	5 ou 10	5% pour 1 enfant de moins de 16 ans et 10% pour 2 enfants ou plus de moins de 16 ans à la date d'embarquement, sur justificatif au moment de la réservation de la copie de la carte d'identité ou livret de famille (excepté sur les bases de : Cahors, Penne d'Agenais).
Remise Longue Durée	5	2 semaines (de 14 à 20 jours), sur tout le séjour
	10	3 semaines (de 21 à 27 jours), sur tout le séjour (7% de remise au départ de Pont à Bar et Dinant)
	15	4 semaines ou plus (plus de 27 jours), sur tout le séjour (10% de remise au départ de Pont à Bar et Dinant).
Remise Flotille	3	Pour une location groupée de 2 bateaux naviguant ensemble
	5	Pour une location groupée de 3 bateaux naviguant ensemble
Sénior	5	Si au moins 1 personne à bord a plus de 50 ans
	6	Si au moins 1 personne à bord a plus de 60 ans
	7	Si au moins 1 personne à bord a plus de 70 ans
	8	Si au moins 1 personne à bord a plus de 80 ans
Early Booking	3	Pour une réservation d'une semaine minimum 120 jours avant l'embarquement
	5	Pour une réservation d'une semaine minimum avant le 31 janvier 2012
	8	Pour une réservation d'une semaine minimum avant le 31 Décembre 2011

Non valable au départ de Cahors, Dinant et Pont à Bar
 (Ces remises ne se cumulent pas entre elles)
 Valable pour une réservation du 05/05/12 au 07/07/12 et du 01/09/12 au 27/10/12

(Ces remises ne se cumulent pas entre elles)

Les Séjours à la carte

Départ à partir de 16h00 et retour à 9h00 : mardi, vendredi, samedi ou lundi en toutes périodes.

Sur certaines bases et certains bateaux uniquement et sur demande à votre service réservation.

- Week-End 3 jours	--> 75 % du prix de la semaine	- Forfait 10 jours	--> 150 % du prix de la semaine
- Week-End 4 jours	--> 85 % du prix de la semaine	- Forfait 11 jours	--> 160 % du prix de la semaine
- Week-End 5 jours	--> 95 % du prix de la semaine	- Forfait 12 jours	--> 170 % du prix de la semaine
- Forfait 8 jours	--> 120 % du prix de la semaine	- Forfait 13 jours	--> 180 % du prix de la semaine
- Forfait 9 jours	--> 140 % du prix de la semaine		

FLOTTE	LE PRIX COMPREND	LE PRIX NE COMPREND PAS
BUDGET CLASSIC PREMIUM HANDY	<ul style="list-style-type: none"> - La location du bateau - Son armement de sécurité - Son équipement domestique, vaisselle, cuisine - La Litterie : draps, couvertures ou couettes, oreillers et taies d'oreillers - Le péage de navigation - L'assurance du bateau - Une bouteille de gaz de 13 kg 	<ul style="list-style-type: none"> - L'initiation au fonctionnement du bateau le jour de l'embarquement - L'initiation au pilotage et la délivrance de la carte de plaisance à l'embarquement - Une assistance technique 7 jours sur 7 de 9 heures à 19 heures
PREMIUM	<ul style="list-style-type: none"> - L'assurance annulation - L'avitaillement du bateau - L'assurance personnelle de l'équipage - Le supplément aller simple - Le parking ou garage du véhicule - La carte guide de navigation utile pour préparer votre séjour - La Location de vélos 	<ul style="list-style-type: none"> - L'assurance croisière plus - Le forfait navigation couvrant le carburant (gasoil) et les consommables techniques * - Le forfait nettoyage - Le kit d'entretien - Le kit linge de cuisine - Le kit linge de toilette
	<ul style="list-style-type: none"> - Le kit entretien - Le kit linge de cuisine - Le kit linge de toilette 	

* Selon la catégorie du bateau, le forfait varie de 5,19 à 10,95 € / heure de navigation (tarif évoluant avec le prix du carburant).

	LE PRIX COMPREND	LE PRIX NE COMPREND PAS
OPTION "PACK LIBERTE"	<ul style="list-style-type: none"> - La carte de navigation de la région - La location de 2 vélos de la gamme basique - Le forfait navigation 	<ul style="list-style-type: none"> - Le forfait nettoyage en fin de séjour (ménage intérieur et extérieur du bateau) - L'assurance croisière plus
	<ul style="list-style-type: none"> - La location du bateau - L'assurance annulation 	

Les Options

Options et Services	Tarif en € TTC	
	WE/MS	Semaine
Location de convertisseur 12 v	5 €	8 €
Location barbecue / plancha	de 5 à 45 €	de 10 à 70 €
Location vélo gamme basique	18 €	28 €
Location vélo gamme VTC	29 €	46 €
Location vélo gamme junior	16 €	25 €
Location canne à pêche	5 €	8 €
Rapatriement du véhicule	de 63 à 110 €	
Navette avec chauffeur	de 20 à 45 € / p	
Garage	de 35 à 100 € / Sem	
Panier FPP	70 €	
Animal familial	de 0 à 35 €	
Carte fuviale	22 €	
Parking clos fermé à clé et non couvert	de 20 à 46 € / semaine	
Cart de pêche	environ 30 €	
Kit entretien respectueux de l'environnement (liquide vaisselle, papier toilette, 2 sacs poubelle, 1 éponge, 1 savonnette, 1 boîte d'allumettes)	8,90 € / kit. Gratuit sur Premium	
Location de kit linge de cuisine (3 torchons à vaisselle)	2 € / Kit. Gratuit sur Premium	
Location de kit linge de toilette (1 drap de bain et 2 serviettes)	6 € par personne. Gratuit sur Premium	
Location TV et antenne	70€ / sem. (400 € de caution)	
Location clé 3G	30€ / sem. (10h)	

Aller simple : ONE WAY

(Frais de restitution dans une autres base)

Catégorie Bateaux	1 et 2	3	4 et 5	6
Tarif	70 €	90 €	110 €	130 €

Forfait nettoyage

Catégorie Bateau	Caution Ménage intérieur + extérieur	Caution ménage intérieur seul	Caution ménage extérieur seul	Forfait nettoyage 25% de remise
1	68 €	40 €	28 €	51 €
2	88 €	53 €	35 €	66 €
3	120 €	78 €	42 €	90 €
4	144 €	93 €	51 €	108 €
5	168 €	109 €	59 €	126 €
6	208 €	136 €	72 €	156 €

Assurance Croisière +

Caution	550 €	650 €	800 €	1 000 €
Catégorie de bateaux	1 et 2	3	4 et 5	6
Week-End 2 jours	52,50 €	60,00 €	67,50 €	75,00 €
Mini-semaine	59,50 €	68,00 €	76,50 €	85,00 €
Semaine	70,00 €	80,00 €	90,00 €	100,00 €
Journée supplémentaire	7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €

Comprend le rachat de caution, la RC circulation à bicyclette, l'assurance interruption de séjour, bris d'hélice.

Pack Liberté

Catégorie de bateaux	1	2	3	4	5	6
Week-end	190 €	215 €	252 €	289 €	312 €	363 €
Mini-Semaine	238 €	270 €	317 €	362 €	391 €	460 €
Semaine	326 €	372 €	432 €	494 €	532 €	625 €
Jrs supp	36 €	40 €	46 €	52 €	55 €	64 €

Option non disponible en Belgique

Le prix comprend la carte de navigation de la région, la location de 2 vélos de la gamme basique, le forfait horaire de navigation, le forfait nettoyage en fin de séjour (ménage intérieur et nettoyage extérieur du bateau) et l'assurance croisière plus.

CONTRAT DE LOCATION

Entre les soussignés :

L'agent : CBF - 75, rue de Vannes - F 35 600 REDON

Et le contractant ci-après nommé le Capitaine. Si le locataire n'est pas le capitaine, il s'engage à lui transmettre les conditions générales du présent contrat. Au moment de la prise en charge du bateau un avenant au présent contrat sera établi, intégrant la carte de plaisance, et rendent opposable au véritable chef de bord les conditions particulières et générales de vente.

Cadre réservé à la comptabilité
N° Résa :
N° Facture :

Reçu le :

Date

Règlement

Mode : C / E / CB

INFORMATIONS SUR LE CAPITAINE

NOM PRENOM :	Date de naissance :
Adresse:	Profession :
Code postal / Ville :	Téléphone : Portable :
Pays :	e-mail :

Je demande que me soit réservé le bateau suivant :

Modèle du bateau :	Capacité maximum de passagers :
Date de départ : Horaire :	Date de retour : Horaire :
Base de départ (souhaitée) :	Base de retour (souhaitée) :

Aller Simple : Oui / Non

L'aller simple et son sens ne sont confirmés que 48h avant le départ

Mon équipage comprendra les personnes suivantes :

M / Mme	NOM PRENOM	Date de naissance	M / Mme	NOM PRENOM	Date de naissance

Attention : en aucun cas le nombre de personnes embarquées ne peut dépasser le nombre maximum de passagers autorisés par bateau, bébés inclus.

Animal : Oui / Non

Autres pré-reservations confirmées et payées lors de l'embarquement sur la base :

Options	Qté	Options	Qté	Options	Qté
Supp. aller simple		Kit entretien		Vélo / VTT	
Forfait nettoyage		Kit linge de cuisine		Vélo enfant	
Parking		Kit linge de toilette (1 drap de bain+2 serviettes)		Convoyage véhicule	
Garage					

A votre retour de croisière, vous aurez à régler le forfait de navigation (consommables : carburant/huile) facturé selon des bases forfaitaires, en fonction du type de bateau (tarif évoluant avec le prix du carburant)

Règlement

Prix de la location TTC (voir tarif) :	€	Ou je renonce à souscrire à l'assurance annulation <input type="checkbox"/> Ou je renonce au rachat de franchise <input type="checkbox"/>
Assurance annulation (4% du prix de la location) :	€	
Assurance Croisière +:	€	
Pack Liberté :	€	
Carte Fluviale (frais d'envoi compris, PU 22€) :	€	
Total TTC :	€	

Ci-joint un acompte de : € représentant 40% du montant total

Le règlement du solde de la location devra obligatoirement intervenir un mois avant le départ

En cas de non respect de cet échéance, le contrat sera résilié de plein droit et cela sans formalités, les sommes encaissées resteront en tout état de cause acquises. Si le contractant quittait le port sans avoir réglé le solde du prix ou sans avoir signé l'inventaire il s'exposerait à l'engagement de poursuites pénales.

Mode de règlement

<input type="checkbox"/> Chèque bancaire	<input type="checkbox"/> Espèces	<input type="checkbox"/> Chèques vacances
<input type="checkbox"/> Virement bancaire : CIC Redon - RIB : 30047 14509 00020070501 29 - IBAN : FR76 3004 7145 0900 0200 7050 129 - BIC : CMCIFRPP (Virement en provenance de l'étranger : les frais de toutes les opérations bancaires sont à la charge du donneur d'ordre : à préciser lors du virement)		
<input type="checkbox"/> Carte Bancaire VISA / EUROCARD / MASTERCARD N°:	Date de validité :	Cryptogramme :
J'autorise à débiter l'acompte dès réception et le solde 1 mois avant le départ.		
		Signature :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location inscrites au verso, les accepter et avoir plus de 18 ans. Date :

Signature :

Renseignements complémentaires

Est-ce votre première expérience de navigation fluviale ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Comment nous avez-vous connus ?	<input type="checkbox"/> Relations	<input type="checkbox"/> Internet
	<input type="checkbox"/> Salons	<input type="checkbox"/> Revue
	<input type="checkbox"/> Autre	

Conditions Générales de Location

APTITUDE

Le capitaine de bord doit être majeur et est responsable du matériel qui lui est confié ; il s'engage à ce qu'en toutes circonstances la personne amenée à prendre les commandes du navire, soit celle tributaire de la carte de plaisance. Il se déclare informé : des échéances et exclusions de garanties opposables au titre de la police d'assurance applicable au bateau. Le loueur se réserve le droit de refuser la prise en charge d'un bateau à tout locataire qui ne serait pas à même d'en assurer la responsabilité. Dans ce cas, il vous sera proposé un remboursement du montant du séjour à l'exclusion de toute indemnité quelle qu'elle soit.

INSCRIPTION / RESERVATION / REGLEMENT

La réservation est effective à la confirmation par la société de location, dès réception de la fiche de réservation accompagnée d'un acompte de 40 % du montant total de la location. Un règlement échelonné peut être étudié à la demande. LE SOLDE DOIT ETRE VERSE 4 SEMAINES AVANT LE DEPART. Pour tout règlement en provenance de l'étranger, les frais occasionnés seront à la charge du locataire.

CAUTION

Un dépôt de 550 € à 1000 € (franchise d'assurance) en espèces, chèques, devises, eurochèques ou par carte bancaire (selon base de départ) devra être effectué le jour du départ avant l'embarquement. Cette somme sera restituée à la fin de la croisière à condition que le bateau et son équipement soient ramenés en bon état d'entretien, non endommagés et aux heures et lieux convenus. Cette caution représente le montant de la franchise d'assurance en cas d'accident et sert également de couverture pour les frais occasionnés par la casse de matériel ou par le mauvais entretien du bateau durant la croisière.

ANNULATION DE VOYAGE

- Notifiée par le locataire.

Si vous êtes contraint d'annuler votre réservation, envoyez immédiatement une notification écrite à la société de location.

Les frais retenus seront les suivants :

Plus de 8 semaines avant le départ : 150 € de frais de dossier

Entre 8 et 4 semaines avant le départ : 40 % du montant de la location

Moins de 4 semaines avant le départ : 100 % du montant de la location.

Ces frais peuvent être remboursés (hors frais de dossier) si le bateau a pu être reloué pendant la période considérée (sauf cas d'une réservation de plus de 4 semaines ou d'une flotille de plus de 3 bateaux, où les réservations sont fermes et non annulables, 100% du montant de la location est due quelle que soit la date de désistement).

- Notifiée par la société de location.

Si par la suite de circonstances imprévisibles et irrésistibles, la société de location ne peut mettre à la disposition du locataire le bateau qu'il a loué, elle s'oblige à mettre en oeuvre tous les moyens dont elle dispose pour procurer au locataire un bateau de remplacement, de confort et de capacité comparable à celui initialement retenu. En cas d'impossibilité, la société de location rembourse sans délai toutes les sommes versées correspondant au prorata des jours de privation de jouissance, à l'exclusion de toute indemnité quelle qu'elle soit.

ASSURANCE - ANNULATION DE CROISIERE

Elle a pour objet de garantir à l'assuré le remboursement des frais d'annulation qu'il aura à payer à la société de location en application des conditions d'annulation.

Cette assurance est valable si vous annulez votre séjour AVANT LE DEPART pour

l'une des causes suivantes : maladie grave, accident grave, décès de vous-même, de votre conjoint, de vos ascendants ou descendants. Cette garantie s'étend à tous les membres de l'équipage.

En cas d'annulation les frais s'élèvent à 150 € + le montant de l'assurance annulation. Contrat d'assurance collectif (copie des conditions générales et références sur demande).

ASSURANCES

Dans le prix du séjour sont comprises les assurances couvrant le bateau et la responsabilité du locataire envers les tiers, en cas de sinistre du fait du bateau. Les locataires, leurs effets personnels, ainsi que leur propre responsabilité civile ne sont pas assurés. Les vélos boat sont sous la responsabilité du locataire. En cas de perte ou de vol, ils seront facturés au locataire. Néanmoins le locataire peut souscrire auprès de notre assureur, une assurance couvrant l'interruption de croisière, les dommages corporels, le bris d'hélice et assurant le remboursement de la caution, la circulation à bicyclette (assurance croisière plus).

ACCIDENTS

Le locataire doit signaler tout sinistre, immédiatement par téléphone au loueur, qui lui donnera la marche à suivre. Il doit s'abstenir de toute initiative qui ne serait pas dictée par l'urgence. Le locataire cause ou victime de l'accident, ne pourra réclamer aucune indemnité au cas où sa croisière s'en trouverait compromise.

EMBARQUEMENT

Le bateau est mis à disposition après l'accomplissement des formalités suivantes : versement éventuel du solde, versement des cautions (caution bateau + caution nettoyage), inventaire du matériel à bord. La prise en charge du bateau vaut reconnaissance par le contractant de sa parfaite information, du bon état de fonctionnement et de propreté du bateau. Le locataire peut légitimement refuser le bateau qui lui est présenté si celui-ci ne correspond pas à celui présenté aux documents contractuels, si les équipements indispensables au bon déroulement de la croisière ne sont pas en état de marche ou si l'état de propreté et de rangement du bateau n'est pas conforme à ce qu'il est en droit d'attendre au regard des usages loyaux et constants de la profession. Le lieu d'embarquement peut se faire d'une autre base en cas de chômage, de crue ou de tout autre événement rendant l'embarquement impossible au lieu prévu contractuellement.

DEBARQUEMENT

Le bateau doit être restitué au lieu, date et heure contractuellement fixés sauf événement imprévisible et indépendant de la volonté du locataire. Le bateau est restitué au loueur dans l'état où il lui a été confié, l'inventaire - état des lieux - établi au départ faisant foi le cas échéant. Le loueur se réserve le droit de faire rembourser au locataire toutes les dépenses entraînées par un retour tardif ou l'abandon du bateau durant la croisière.

UTILISATION DU BATEAU PAR LE LOCATAIRE

Le locataire doit se conformer à la réglementation de la navigation fluviale ou maritime, ainsi qu'aux instructions dispensées par le loueur et les autorités fluviales ou maritimes. Il s'interdit de pratiquer la navigation après la tombée de la nuit, ainsi que le remorquage, la sous-location et le prêt du bateau. Le capitaine s'interdit d'embarquer des membres d'équipage non prévus au moment de l'embarquement. Le bateau ne peut être conduit que par les seules personnes ayant suivi la formation requise et portées à ce titre sur la carte de plaisance.

IMPRATICABILITE DE LA VOIE D'EAU

En cas de crue, d'étiage, de limitation du secteur (en raison d'inondation ou de sécheresse), de dommages subis par la voie d'eau ou de tout autre événement rendant la navigation impossible ou difficile, le loueur peut, dans la stricte proportion des contraintes générées par ces événements, modifier les lieux et/ou date de départ de la croisière. Si ces mêmes événements rendent la navigation impossible, les sommes versées par le locataire peuvent être à valoir pour un voyage ultérieur selon les possibilités du loueur. Ces dispositions s'appliquent lorsque ces mêmes événements se produisent en cours de croisière et dès lors que l'immobilisation est supérieure à quarante-huit heures.

PANNES

Dans le prix de la location est comprise l'assistance en cas de panne, que le loueur s'oblige à assurer dans les meilleurs délais, loyalement et dans les règles de l'art.

PANNES NON IMPUTABLES AU LOCATAIRE

Si l'immobilisation, due à une avarie n'étant pas due au fait du conducteur, et ne lui est pas imputable, excède une durée de vingt quatre heures, le loueur remboursera au locataire les sommes versées par celui-ci, au prorata du temps non accompli. La durée d'immobilisation est décomptée du moment où le locataire a prévenu le loueur de l'existence de la panne. Le locataire s'abstiendra de toute initiative qui ne serait pas commandée par la nécessité ou l'urgence.

PANNES IMPUTABLES AU LOCATAIRE

S'il est dûment constaté que la panne est imputable au locataire, celui-ci n'a droit à aucun dédommagement pour la privation de jouissance de la location. Le loueur peut retenir les sommes versées au titre de dépôt de garantie à concurrence des frais exposés pour les réparations.

EQUIPEMENT DES BATEAUX / EFFETS PERSONNELS

Le locataire s'engage à signaler au loueur tout équipement perdu, cassé, volé ou endommagé et, est tenu de le rembourser. Le loueur n'est pas responsable des pertes ou dommages causés de quelque manière que ce soit aux objets appartenant au locataire.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Les animaux domestiques sont les bienvenus à bord. Toutefois le locataire ne devra en aucun cas utiliser le matériel de bord (literie, vaisselle) pour son animal, et devra se munir de tout accessoire nécessaire à la vie de son animal sur le bateau.

CROISIERE SIMPLE - COURSE D'UNE BASE A L'AUTRE

Même acceptée par le loueur, cette prestation n'est jamais garantie du fait des aléas pouvant en affecter le déroulement. Le loueur peut donc, pour motif légitime, et moyennant le remboursement des frais supplémentaires occasionnés par un trajet aller-retour, imposer au locataire ayant souhaité effectuer ce trajet simple, un trajet aller-retour. Il est indispensable de se mettre en relation avec la base de départ 48 heures avant l'embarquement pour toute confirmation.

TRAJETS

Sauf accord écrit préalable, les croisières commencent et finissent les jours et lieux indiqués sur la confirmation. Cependant, le loueur se réserve le droit pour des raisons opérationnelles de changer le lieu de l'embarquement ou de débarquement et de changer la croisière aller retour en aller simple ou l'aller simple en aller retour, dans la même région, sans supplément de prix.

ABANDON DE CROISIERE

En cas d'abandon du bateau, sauf cas subit et prolongé de l'impraticabilité de la voie d'eau, le loueur facturera au locataire les frais de rapatriement de bateau vers sa base de retour, outre les frais du forfait horaire de navigation et du forfait nettoyage, sera appliqué un forfait de 500 € + un forfait quotidien de : 380 €

DESCRIPTION DES BATEAUX

Les plans sont conformes aux descriptions des bateaux mais peuvent avoir des spécificités mineures selon les régions.

LITIGES ET LOIS APPLICABLES

Le présent contrat est régi par le droit français. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.